

SPANC – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 DU DELEGATAIRE

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal que, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est un service public local chargé de :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public obligatoire fait l'objet d'une redevance qui doit en assurer l'équilibre financier.

A Landivisiau, la gestion du S.P.A.N.C. a été confiée en délégation de service public à la SAUR en juin 2008.

Le contrat de délégation porte sur le contrôle périodique (tous les 4 ans) du bon fonctionnement des installations existantes et sur le contrôle de toutes les installations neuves. La commune compte 231 installations d'assainissement non collectif.

Le contrat de délégation a été reconduit en mai 2012 pour une durée de 4 ans.

L'activité du service au titre de l'année 2013 se répartit comme suit :

Classement des installations contrôlées au titre du bon fonctionnement :

Classement des installations	Nombre	Pourcentage
Non-conforme – Risque santé –Travaux sous 4 ans ou 1 an en cas de vente et/ou impact sur l'environnement	6	10.7 %
Non-conforme – installation incomplète – Travaux sous 1 an uniquement en cas de vente	38	67.9 %
Absence de non-conformités-défaut entretien ou usure	5	8.9 %
Absence de non-conformités	3	5.36 %
Absent/à revoir	4	7.1 %
TOTAL.....	56	100 %

Contrôle des installations neuves :

- Contrôle de conception : 3 contrôles conformes,
- Contrôle de réalisation : 2 contrôles conformes.

Contrôle dans le cadre de cessions immobilières :

- 1 contrôle non conforme – installation incomplète – travaux à réaliser dans un délai d'un an.

Vu l'avis favorable de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 9 décembre 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport annuel 2013.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à LANDIVISIAU, le 17 décembre 2014

Le Maire,

Laurence CLAISSE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le.....~~19 DEC 2014~~

Et de la publication, le...~~19 DEC 2014~~

Fait à Landivisiau, le.....~~19 DEC 2014~~

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901052-20141219-2014724-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2014

Publication : 19/12/2014

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

